

CHARTREUSES.

CHARTREUSE DE PORTES.

La possession des biens temporels avait perverti le clergé, livré aux ardeurs de l'ambition et au faste de l'opulence. Les dignités ecclésiastiques, source de richesses et de puissance, étaient devenues le patrimoine des familles nobles ; et le bas clergé, à l'exemple de ses supérieurs, sorti des voies évangéliques, était tombé dans le relâchement de la morale chrétienne. Depuis longtemps ces abus étaient flagrants, lorsqu'apparurent au commencement du XII^e siècle les premiers signes d'une réaction religieuse. Deux hommes ouvrirent cette ère de réforme, saint Bernard et saint Bruno. L'un fait entendre sa voix éloquente contre ce désordre de l'église ; il s'attache à rétablir la saine discipline des cloîtres et à rendre à l'église sa pureté et son éclat ; l'autre tend au même but par des moyens différents : il se sépare du monde pour pratiquer, en communauté d'autres cénobites, les austérités des anciens anachorètes (1) ; il jette dans un désert les fondements d'un ordre qui a traversé les siècles sans perdre la sévérité de sa règle.

Bruno, d'abord retiré à Sèche-Fontaine, diocèse de Langres, se rend auprès de l'évêque de Grenoble, avec six de ses dis-

(1) Pierre de Cluny, dit le vénérable, parlant de l'ordre des Chartreux, institué de son temps par saint Bruno, dit que les premiers solitaires firent profession d'une règle fort austère, après avoir vu le désordre de plusieurs religieux qui vivaient dans une négligence criminelle.